



Au Fil des Pages

ÉTÉ 2023

FÊTE DE LA BIÈRE **NOTRE DAME DE MÉSAGE**

Bulletin d'information de la Commune

FEU D'ARTIFICE
RESTAURATION
AMBIANCE MUSICALE

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 19H

SALLE DU MOULIN - NOTRE DAME DE MÉSAGE



Le mot du Maire	p.03
Diaporama	p.04
Portrait	p.10
Vie communale	p.11
Vie associative	p.18
La Métro	p.21
Informations diverses	p.25
Informations pratiques	p.27

Zoom sur...



Un jeune mésageois signe un contrat de football à Troyes p.10

€ Budget 2023 :



Le budget communal p.12



La fête de la bière p.11



Application mobile de Notre-Dame-de-Mésage, encore plus d'informations à portée de pouce !

L'application smartphone CityALL qui a été lancée sur la commune, permet de rester connecté avec les dernières nouvelles de notre village où que vous soyez et à chaque instant.

Depuis plusieurs mois déjà, elle vous offre un accès direct aux liens pratiques de la mairie, aux informations de la municipalité, ainsi qu'aux associations.

Au travers des notifications, vous êtes avertis des travaux à venir, des événements à ne pas rater et des récentes actualités.



N'hésitez donc plus, installez l'application mobile CityAll sur votre smartphone, si ce n'est pas déjà fait, et connectez-vous aux informations de Notre Dame de Mésage.



Ayez le réflexe internet !
www.notredamedemesage.fr



ÉTAT CIVIL

Mariages :

- Gaëlle DUPRIEZ et Laurent GOSSET unis le 06 Mai 2023.
- Violaine BEAULE et Delphine HUDDLESTONE unies le 10 Juin 2023.
- Magali PALAU et Sébastien GASC unis le 16 Juin 2023.
- Julie LABUTTE et Denis TOURNOUD unis le 1^{er} Juillet 2023.



Mésageoises, Mésageois,

Le budget 2023, voté le 30 mars, est un budget réaliste et de précaution au regard de l'inflation et des coûts énergétiques, augmentation d'environ 15% sur les factures d'électricité d'après les estimations de l'ALEC.

Nous sommes dans l'attente de la recette de la vente de la « Maison Richard » qui devait se faire début juin, mais l'acquéreur s'est retiré au dernier moment !

Des grandes lignes d'investissements communaux ont été inscrites, comme notamment la réfection de la toiture de l'église Ste Marie, la rénovation énergétique et la toiture de l'école, l'embellissement de la façade de la mairie, mais nous ne sommes pas prêts, les devis sont en cours, les attributions des demandes de subventions se feront en fin d'année nécessitant un décalage d'un an, ce qui nous permettra de prendre le recul nécessaire à la réalisation de ces travaux.

Concernant l'école de la Romanche et les désordres s'y afférant, la commune a choisi de se faire accompagner par le Bureau d'Etude EGIS. La restitution de l'étude, le mardi 23 mai, a permis de faire un « état Zéro », tout en récapitulant les faits de ces 30 dernières années. Il en ressort qu'il faut procéder à des surveillances plus adaptées (fréquence de lecture des cibles sur les façades, méthodes de lecture des jauges de contrôles...) ainsi qu'à des travaux de vérification d'ordre géologique sous l'école sont à prévoir afin de mieux appréhender le phénomène et d'assurer sa stabilité. Par conséquent, les travaux sur la toiture et le remplacement des menuiseries et du chauffage restent en attente des résultats. Nous restons bien évidemment vigilants bien que la conclusion de l'étude concernant la structure soit rassurante. Une étude géophysique des sols devrait être réalisée prochainement.

Cérémonie du 8 mai : Je tiens à remercier tous les élèves, la Directrice, Mme Cazeau-Olivero, de l'école élémentaire pour leur présence, leur travail (dessins, drapeaux...), les chants « des Partisans » et la « Marseillaise » (revisitée). Merci à Mr Jaullé, saxophoniste qui les a accompagnés, aux pompiers de Vizille, aux parents, au public mésageois et aux élus... Ce fut une belle matinée conclue par des brioches et jus de fruits... et un « pot de l'amitié » pour les adultes !

Le festival Les Délices Perchés a été une réussite, avec des spectacles de qualité et une affluence de près de 800 personnes pour le spectacle du Clown Typhus Bronx. La circulation, les places de stationnements ont été compliquées mais le site de la Chapelle en fait le charme. Merci aux organisateurs et aux 70 bénévoles pour leur investissement.

Je profite pour vous annoncer que le **samedi 30 septembre 2023**, à la salle du Moulin, les élus avec le Comité des Fêtes et le Sou des Écoles, préparent un événement festif, la « Fête de la bière Mésageoise », avec barbecue, boissons, concert de musique en extérieur et un... **feu d'artifice** tiré sur le Pont Pasteur. Les demandes d'autorisation sont en cours, et si ce feu d'artifice est maintenu, nous aurons besoin de bénévoles mésageois aux barrières de sécurité, le temps de la fermeture à la circulation pendant le tir. Venez en Mairie proposer votre aide !

D'ailleurs, les associations ont besoin de bénévoles, même temporairement, à l'occasion de l'organisation d'une soirée, d'un après-midi... ces moments conviviaux de partage, animent et font vivre une commune.

Deux rappels d'ordre général :

- L'autorisation des droits du sol était régie par le règlement du Plan d'Occupation des Sols (POS) avant décembre 2019. Avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les règlements, la philosophie urbanistique ont complètement changé. Trop de pétitionnaires ne comprennent pas les difficultés rencontrées lors de l'élaboration de leur demande de travaux (recours à un architecte, avis de la régie Eaux et Assainissements, surface de pleines terres, OAP paysage... bientôt Loi Climat et Résilience !) « Oui, c'est compliqué », pour vous comme pour nous. Faisons preuve de compréhension, d'adaptation à ces changements, les instructeurs du pôle ADS de la Métropole sont là pour nous assister, n'hésitez pas à faire appel à eux.

- Elagage des arbres, entretien des parcelles et notamment celles situées aux abords de la Route de Champ, voirie entre les 2 communes de ND de Mésage et Champ/Drac. Encore une fois, samedi 20 mai, nous avons fait appel à l'astreinte voirie de la Métro, au SDIS de Vizille, pour un arbre qui menaçait de chuter sur la route. Les arbres, branches qui menacent de tomber, qui débordent sur l'espace public, sont de la responsabilité du propriétaire du terrain.

Pour informations diverses, la barrière bois dans le virage du CD 101 entre le Moulin et les Templiers est réparée, les cellules photoélectriques que l'on nous a volées ont été remises sur le radar pédagogique de l'école. Les sangliers continuent de créer des dégâts, cimetière, terrain de foot, tennis... les louvetiers et les chasseurs sont mobilisés.

Pour terminer, quelques informations succinctes sur les fortes décisions prises par Grenoble Alpes Métropole, sans entrer dans les détails :

Convention citoyenne métropolitaine pour le climat : la volonté de la Métropole a été de convier 100 personnes tirées au hasard pour participer à des ateliers thématiques sur le climat, l'environnement. 219 propositions ont été formulées. **Vendredi 28 avril, la collectivité s'est prononcée sur l'ensemble des propositions formulées, qui confirment la trajectoire empruntée par la Métropole.** Au total, 76% des actions proposées par les citoyens et relevant bien des compétences de la Métropole sont d'ores et déjà mises en place ou programmées.

Pour en savoir plus sur cette initiative :

<https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/>

Zones à Faibles Emissions : Lors du dernier Conseil Métropolitain, nous avons voté pour une mise en place de cette loi d'Etat applicable sur 11 métropoles en France, par des conditions de dérogation, des accompagnements pour le changement de mobilité et une participation solidaire de la Métropole pour accompagner les « plus fragiles ». Cette mise en application au 1er juillet de cette année sera effective pour les voitures particulières (les véhicules utilitaires et poids lourds étaient déjà concernés). Cette zone ZFE s'étend sur 13 communes mais nous impactera forcément si nous les traversons. Je vous invite à lire l'article sur la ZFE dans les pages suivantes.

La commune est solidaire avec les habitants résidant à proximité de la RN 85 mais aussi les habitants de la Route de la Commanderie, qui subissent les nuisances des **travaux du lit d'arrêt d'urgence**. La phase en cours d'alternat avec les feux doit se terminer début juillet. Entre mi-juillet et mi-août, la circulation sera rendue aux usagers dans les 2 sens. Puis à la reprise de septembre, l'alternat sera positionné plus bas, la circulation restera alternée jusqu'à la fin du chantier, prévue pour décembre 2023.

Espérant que nous n'aurons pas de contrainte sur l'eau potable cet été, ni de trop fortes chaleurs, je vous souhaite de passer un bel été, rendez-vous à la rentrée pour le feu d'artifice, je l'espère...

Jérôme Buisson



— ASNDM —

Voyage en Italie

du 26 au 29 mai 2023

Cette année les U15 filles et garçons de l'ASNDM sont partis 4 jours à Bedonia, petit village d'Emilia Romagna en Italie.

Pas moins de 35 jeunes et 11 adultes ont passé 4 jours ensemble dans la maison de famille de l'un des entraîneurs.

Les jeunes footballeurs et footballeuses auront vécu de fortes émotions !

Le samedi, ils sont allés voir un match à Milan (Inter-Atalanta) dans le stade mythique de San Siro avec une ambiance exceptionnelle !

Le lendemain c'était à leur tour de chausser les crampons pour **jouer deux matchs face à leurs homologues transalpins** dans une ambiance fraternelle !

Le reste du week-end fut consacré à plein **de jolis moments partagés** (baignade, repas du terroir, soirée dansante, etc.)

Tout ce beau monde n'aura pas beaucoup dormi mais il est rentré des étoiles plein les yeux !



Les organisateurs tiennent à remercier la mairie pour son aide financière, tous les parents accompagnateurs, les dirigeants du club, les hôtes italiens, les parents pour leur participation financière et en particulier l'organisatrice de la tombola qui a permis de récolter une belle somme d'argent : merci encore !



Les U15 rencontrent leurs homologues suisses

Les 10 et 11 juin derniers, les U15 se sont confrontés à leurs homologues suisses qui sont venus spécialement de Monthey pour passer le week-end dans l'Oisans.

Victoire helvète 5-2 après un match de haut niveau ! Nous pouvons saluer le courage de nos enfants face à un club de haut standing !
Et un grand merci à notre président René pour l'organisation de cette rencontre !

Journée nationale U8-U9

Le 10 juin, le club de Notre Dame de Mésage, a été désigné pour organiser la journée Nationale des U8-U9. L'ensemble du club s'est mobilisé pour accueillir 20 clubs de la région, soit 80 équipes pour environ 500 joueurs. Aucun classement n'est effectué. L'objectif premier de cette manifestation était de rassembler un maximum de clubs du département autour d'un but commun : jouer pour le plaisir. Le jeu sans contrainte est priorisé par rapport à l'enjeu. Pendant cette fête, on a profité pour transmettre des valeurs de respect (serrage de mains après chaque match) et d'intégration (match contre des clubs différents de la saison régulière et match contre des équipes féminines).

L'organisation d'un tel évènement est fédérateur au sein du club. Il permet de réunir tous les acteurs (dirigeants, éducateurs, joueurs, parents) le temps d'une journée. Cette manifestation a permis de valoriser l'image positive et dynamique du club, ainsi que d'asseoir durablement les relations avec les instances du District et les clubs environnants.

La journée s'est achevée par un défilé de toutes les équipes et avec leurs pancartes en tête. Les enfants ont été copieusement applaudis ; ce moment fut très apprécié par tous. L'ensemble des enfants a été récompensé par un goûter et une dotation de médailles.

Le club remercie les jeunes du club (U13-U15) pour leur implication dans l'arbitrage tout au long de la journée.



Merci à Émilie et à Cyril pour leur aide apportée à l'organisation de cette journée.

Merci aussi à Nanou.

Clubs participants à cette journée :

Echirrolles. Seyssins. Mistral. 2Rochers. Usvo .Noyarey . Fontaine .Uop .Gieres . Manival . Le Versoud . St Hilaire du Touvet .Varces . Sud Isère. Champagnier. Guc .Domene. 4 Montagnes . Asieg. Notre Dame de Mésage



La fête pour les 40 ans de l'ASNDM est reportée en septembre !

Ne manquez pas l'anniversaire de l'ASNDM qui aura lieu le 16 septembre prochain !

La Chapelle Saint Firmin s'est animée ce printemps !



Le samedi 1^{er} avril, **la chorale Atchapoly** de Vizille nous a enchanté avec ses chants polyphoniques **aux sonorités surprenantes venues des pays de l'Est, des Balkans au Caucase.**

Un régal pour les nombreuses oreilles présentes ce soir-là !



Le dimanche 30 avril, **6 conteurs et musiciens de l'association Conte à la clef** ont animé une deuxième édition du festival de conte « **Conte du temps plié ou du templier** ». Des contes traditionnels, des contes de sagesse, des récits médiévaux ont résonné dans la chapelle Saint Firmin et l'église Sainte Marie.

La balade patrimoniale contée a associé des personnalités et des événements mémorables avec des légendes locales.



Le dimanche 18 juin, en route pour **un autre voyage au pays des Balkans, d'Italie et d'Amérique du Sud avec les chorales Liuba et l'Echappée Musicale** suivi du duo **Pik & Pok** qui a enflammé le public venu nombreux !

🎵 Le festival Les Délices Perchés

s'est déroulé les 2, 3 et 4 juin derniers.

Voici un mot des organisateurs :

Vendredi 2 juin, la soirée d'ouverture du festival qui présentait « Les 12 Travelos d'Hercule » dans un format repas-spectacle se jouait à guichet fermé. Nous avons fait le pari de maintenir malgré les prévisions et nous avons croisé les doigts. Ce soir-là, 90% des spectateurs sont venus. Ils ont garé leur voiture dans un champ boueux. Ont gravi la montée de la Commanderie en bavardant sous un parapluie. Se sont attablés joyeusement devant une scène trempée...

À Notre-Dame-de-Mésage, le vendredi 2 juin, la pluie a cessé vers 20h45. Quelques minutes seulement avant que nous assistions, ahuris, à l'entrée royale de 4 drag queens escortés par une « 2 CV » bleu ciel jusqu'aux portes du festival. Partout ailleurs, il a plu à verse. Parfois plus de 30 millimètres avec fortes bourrasques... Ahurissant.

En repensant au succès désormais incontestable de cette 4e édition, notre reconnaissance va donc en premier lieu à cette force bienfaisante qui a détourné les nuages des coteaux du Connex juste le temps d'un week-end... hors du temps.



Les Délices Perchés #4 c'est :

- **19 concerts, spectacles et animations**
- Environ **2500 festivaliers**
- Près de **80 artistes et techniciens**
- Plus de **80 bénévoles**
- **Un banquet** d'ouverture pour **200 personnes**
- **8 stands de snacks 100% locaux**
- **800 crêpes bretonnes** ou **gaufres de liège**, une file d'attente record au stand de glaces artisanales
- **150kg de frites maison**
- Des centaines de pizzas, bobun, falafels, empanadas, planches apéro...



Nous recevons des retours très positifs de toutes parts. On évoque une ambiance conviviale, bon-enfant, intergénérationnelle... On parle de la qualité de la programmation, des prix abordables, de la bienveillance des bénévoles... et des frites bien-sûr 😊

Le festival a pris une ampleur qui dépasse bien largement les limites de Notre-Dame-de-Mésage, que ce soit dans son organisation (implication de partenaires publics et privés de toute la Métropole) que dans la fréquentation, particulièrement importante cette année avec une majorité de familles venues de tout le département.

C'est désormais notre implication collective qui permettra d'inscrire durablement cet événement dans le paysage local.

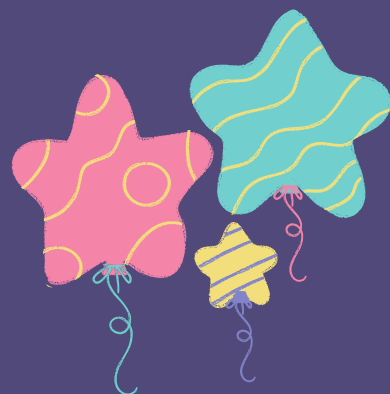
MERCI

aux bénévoles, aux artistes, aux partenaires publics et en premier lieu à la Mairie de Notre Dame de Mésage et ses élus, les mécènes, les partenaires pour la logistique, les producteurs locaux, les médias et bien sûr, le public du festival qui est décidément formidable : joyeux, engagé, présent par tous les temps... peut-être un peu perché ?



UN IMMENSE MERCI !

Notre mission s'achève pour cette année avec notre traditionnelle kermesse sur une note très positive. Vos retours nous ont fait chaud au cœur et nous motive davantage pour la nouvelle année qui nous attend dès septembre.



Merci à tous nos bénévoles qui nous ont permis d'organiser cet événement tant attendu.

À la commune pour le prêt de la salle.

À l'association du foot de NDM, à l'école maternelle et élémentaire ainsi qu'au cinéma de VIZILLE pour le prêt de matériel.

Merci aux enseignants pour leur participation et leur coopération dans ce projet.

À BIENTÔT !

Très bel été à tous !



LE SOU DES ÉCOLES

La Cérémonie du 8 Mai

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en présence **des élèves de l'école élémentaire qui ont chanté** La Marseillaise des Enfantastiques et le Chant des Partisans et présenté **une exposition consacrée à la Paix**. Merci aux élèves, à la Directrice Mme Cazeau-Olivero, au saxophoniste Mr Jaullé, aux pompiers et aux personnes qui ont assisté à cette belle cérémonie.



Concours au club hippique des 4 fers

Dimanche 11 juin, la finale départementale de concours Hippique de niveau club et poney s'est courue au Club Hippique des 4 Fers.

Plusieurs de nos élèves ont fait de belles performances.

- Charlotte Aladenise est première au niveau poney 3.
- Romane Cabrera est 2^{ème} au niveau club 3, Flavie Germaneau est 3^{ème} en club 3 aussi et Apolline Laurenceau est 5^{ème} du même niveau.
- Maeline Residori est 3^{ème} en poney 1.
- Léna Noblet-gilges, l'enfant de la maison, est 3^{ème} au niveau club 1.

Nous remercions chaleureusement la mairie de Notre Dame de Mésage pour la mise à disposition du terrain municipal derrière le centre équestre. Retrouvez-nous en octobre pour la dernière manifestation de la saison 2023 au Club Hippique.

Bravo à tous les participants et à toute l'équipe du Club pour l'organisation de cette belle journée de concours.





Un jeune habitant de Notre dame de Mésage signe un contrat de foot avec le club de l'Estac de Troyes



Ethan Roger qui suit sa scolarité au Collège les Mattons à Vizille et dont la famille habite Notre Dame de Mésage **vient de signer son premier contrat de footballeur avec le célèbre club de l'Estac de Troyes (Département de l'Aube).**

Depuis plusieurs années, Ethan pratique le foot au sein du club de l'OC Eybens où il est gardien de but. Il a commencé son parcours à 6 ans avec le Club de l'AS Notre Dame de Mésage.

C'est le début d'une belle aventure dans son parcours de sportif de haut niveau !



Ses parents racontent son parcours :

Tout a commencé en juin 2021 lorsque qu'Ethan s'est fait repérer par le club de l'OL (Lyon). En effet, c'est un gardien de grande taille (il est estimé adulte à 1m95 environ), ce qui est beaucoup recherché ! De plus, il parle énormément sur le terrain ce qui plait aussi !

Ensuite, sont arrivés les clubs de Saint Etienne, Monaco, Marseille, Troyes et Sochaux.

Cela fait 1 an et demi que **nous parcourons la France pour faire des détectations** (à la demande des clubs), **des stages** ou encore juste passer des week-ends pour **visiter les centres de formation.**

Nous avons eu 2 propositions de contrat, une de Troyes et une de Sochaux. Les autres clubs préféraient attendre encore un peu. Il a fallu qu'on prenne une décision et le choix n'a pas été facile mais Ethan se sentait mieux dans le centre de Troyes avec les équipes sur place.

Le vendredi 7 avril dernier nous avons donc signé une proposition de contrat avec eux nous engageant sur 5 ans.

Ethan passe depuis la fin de l'année plusieurs détectations pour **rentrer l'année prochaine au Pôle Espoir de Lyon** (sport étude de foot géré par la FFF - Fédération Française de Football).

Il devrait intégrer en septembre prochain ce Pôle Espoir et partir donc de la maison (la semaine). Il rentrera tous les week-ends et les vacances scolaires pendant 2 ans.

Il intégrera ensuite le centre de formation de l'Estac de Troyes pour 3 ans (donc à ses 15 ans). Là, en revanche, il ne rentrera quasi plus à la maison. Il sera avec nous que la moitié de chaque vacances scolaires (et on n'a pas la même zone !). Mais on aura eu le temps de s'habituer petit à petit de son absence pendant les 2 ans au Pôle Espoir. Nous ne déménagerons pas puisque nous avons aussi notre vie ici, famille, travail (mon mari à sa propre société) et sa petite sœur (copines, école, sport...).

L'objectif est de progresser davantage et de devenir plus tard footballeur professionnel ! S'il donne tout ce qu'il a, il peut y arriver j'en suis sûre, nous avons toujours cru en lui !

Les centres de formation apprennent à devenir un très bon joueur mais pas que... Les études sont devenues très importantes afin que les enfants puissent faire autre chose de leur vie s'ils ne finissent pas professionnels. **Il y a dans tous les clubs entre 95 et 100% de réussite au bac !**

Pour la petite chronologie Ethan a commencé le foot à 6 ans à Notre Dame de Mésage pendant 1 an, puis il est parti dans le club de Jarrie pendant 3 ans et là il attaque sa 4^{ème} année avec le club d'Eybens.

Il a toujours aimé faire gardien mais a essayé 1 année (à Jarrie) en tant que joueur où il était également très bon !

Ethan a 13 ans.





La fête de la bière à Notre Dame de Mésage !

La Municipalité, le Comité des Fêtes et le Sou des Ecoles s'associent pour vous proposer un nouvel événement : La Fête de la bière !

Le 30 septembre prochain à partir de 19h, tous les mésageois sont conviés à se rendre à la Salle du Moulin pour un moment convivial autour de dégustation de bières locales avec une belle ambiance musicale.

Vous pourrez vous restaurer grâce aux différents menus proposés par le Comité des Fêtes et le Sou des Ecoles. À la nuit tombée, la municipalité fera tirer un feu d'artifice sur le pont Pasteur (qui sera fermé à la circulation pendant le feu) que vous pourrez admirer à partir des digues de La Romanche.

Venez nombreux, en famille, entre amis, entre voisins... parlez-en autour de vous.

Mésageois, cette fête est pour vous !



Fête de la science 2023

Cette année, la commune participe à la Fête de la Science. Venez découvrir et manipuler l'ADN le samedi 14 octobre !

En compagnie de Didier Gasparutto, mésageois et Directeur de recherche au CEA de Grenoble, découvrez ce qu'est l'ADN : sa structure, son rôle, ses fonctions et ses liens avec les maladies génétiques et le cancer. Ensuite, réalisez vous-même l'extraction de l'ADN, visualisez-le et apprenez à le manipuler !

Cet atelier se déroulera à la salle Marcel Richard de 10h à 12h et de 14h à 16h. (Créneaux de 30 minutes)

Il s'inscrit dans le Parcours Romanche "Romanche, humaine par nature", initié par plusieurs communes du bassin de la Romanche, dont la commune de Notre Dame de Mésage.

**Réservation conseillée auprès de la
Mairie de Notre Dame de Mésage :**

mairie.ndmessage@wanadoo.fr
04 76 68 07 33



€ Budget 2023

Taux des impositions 2023 :

Pas d'augmentation en 2023

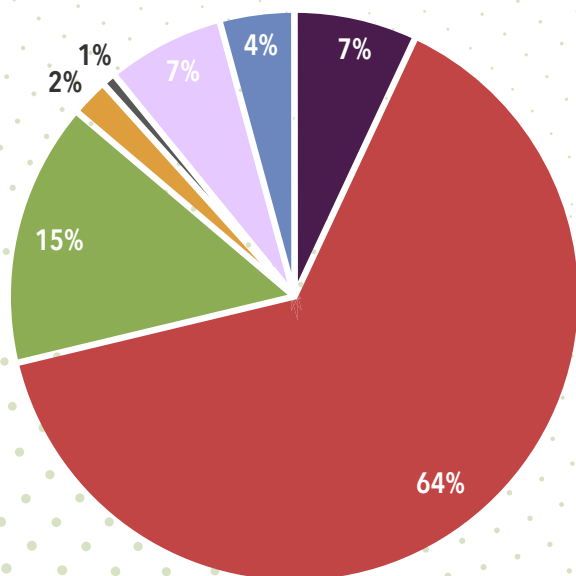
Taxe foncière sur le bâti : 32.40%

Taxe foncière sur le non bâti : 46.55 %

Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 7,30 %

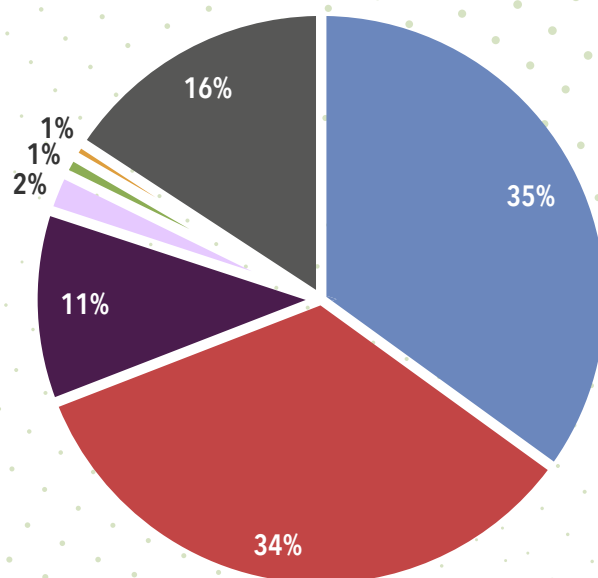
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 786 885 €

- Redevance cantine / périscolaire : 55 000 €
- Impôts et taxes : 506 590 € (dont 380 437 € d'impôts locaux)
- Dotations (DGF, Dotation solidarité rurale...) : 115 695 €
- Participation de Saint Pierre de Mésage aux frais de fonctionnement de la maternelle : 15 000 €
- Locations des salles polyvalentes : 4 500 €
- Excédent de résultat 2022 : 55 713,81 €
- Divers



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 786 885 €

- Dépenses courantes (électricité, fioul, fournitures, assurances...) : 278 831 €
- Dépenses de personnel : 272 177 €
- Attribution de compensation Métro : 89 000 €
- Subvention aux associations : 11 600 €
- Intérêts des emprunts : 6 500 €
- Divers



Détail des dépenses de fonctionnement :

45 000 € d'électricité

18 000 € de combustibles

15 840 € d'entretien des terrains (espaces verts, tonte terrains de foot...)

32 827 € d'entretien des bâtiments

10 250 € d'entretien de la voirie

14 310 € d'entretien de l'éclairage public

19 332 € de maintenances

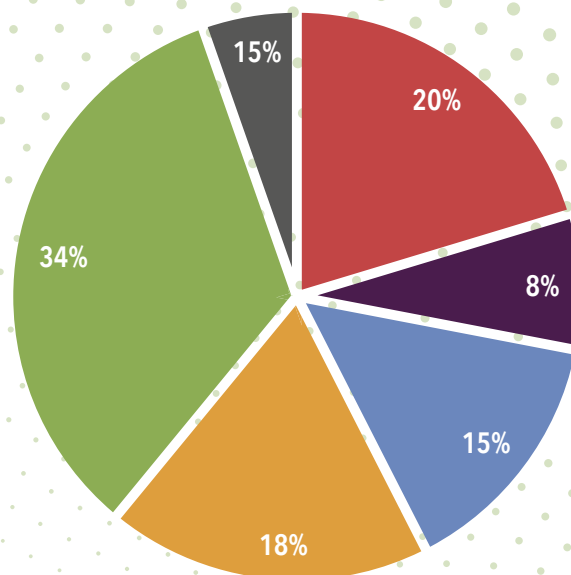
7 610 € de participation au Syndicat du Collège les Mattons

21 400 € de participation au SICCE

5 000 € de participation au CCAS

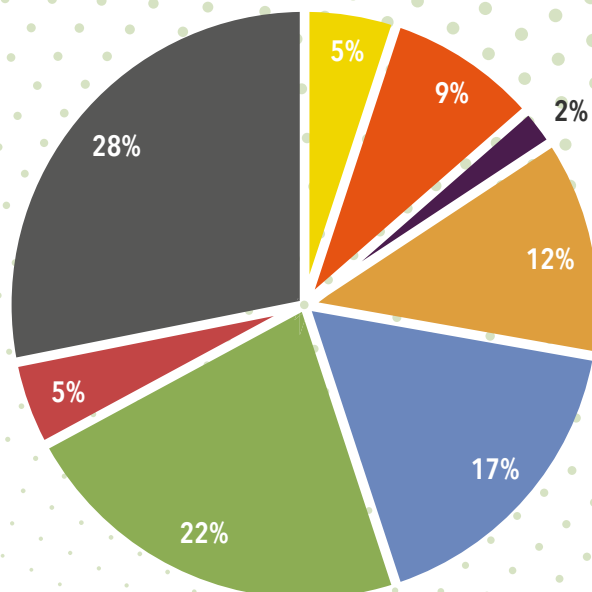
RECETTES INVESTISSEMENT : 416 164 €

- **Résultat 2022 excédentaire** : 83 359.71 €
- **FCTVA** : 32 097.12 €
- **Excédent de fonctionnement 2022** : 60 000 €
- **Subventions diverses** (aire de jeux, travaux fissure école, travaux cimetière) : 76 417.17 €
- **Vente de la maison communale « Richard »** : 140 000 €
- **Divers**



DÉPENSES INVESTISSEMENT : 416 164 €

- **Etudes diverses** (écoles, secteur de la Commanderie ...) : 21 988 €
- **Tondeuse** : 35 880 €
- **Equipements informatiques** : 8 332.74 €
- **Mobiliers** : 50 676.80 € (dont 2000 € pour des panneaux historiques, 10 000 € pour des panneaux de signalisation)
- **Solde des travaux d'extension du cimetière paysager** : 70 712.46 €
- **Création d'une entrée de village** : 12 000 €
- **Rénovation de la façade de la mairie** : 80 000 €
- **Remboursement du capital de l'emprunt** : 21 532 €
- **Divers**





Les reporters de La Romanche



🎵 - RÉPÉTITIONS POUR LE 8 MAI -

Pour préparer la commémoration du 8 mai 1945, les élèves de l'école élémentaire ont appris deux chants : La Marseillaise des Enfantastiques et le Chant des Partisans.

Ils ont eu l'occasion de faire trois répétitions avec Monsieur Jaullé, le musicien qui les a accompagnés lors de la cérémonie sur le parvis de la Mairie.

Ces trois répétitions à l'école ont aussi été l'occasion pour les enfants d'en apprendre davantage sur la musique et sur les instruments grâce à des temps de découverte et d'écoute préparés par le musicien.



Les élèves et leurs enseignants remercient chaleureusement Monsieur Jaullé pour ses interventions à l'école et sa présence lors de la cérémonie du 8 mai.

- TOUS EN SELLE ! -

Tous les élèves de l'école pratiquent actuellement le vélo dans le cadre d'un projet « **savoir rouler à l'école élémentaire** ».

Cette activité, pratiquée le mardi pour les élèves de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) et le vendredi pour les élèves de Cycle 3 (CM1 et CM2), leur permet d'apprendre à se déplacer de manière sécurisée.



Les élèves suivent avec attention les conseils prodigués par Monsieur Meunier qui intervient à l'école depuis plusieurs années et permet à chaque enfant de progresser à son rythme.



- UNE JOURNÉE À VIZILLE -

Lundi 19 juin, les élèves de l'école élémentaire se sont rendus au parc du Château de Vizille.



- La journée a débuté par **une visite du Château** à la découverte des symboles de la République et des grandes figures de la Révolution.
- Tous les élèves se sont ensuite retrouvés dans le parc pour **un grand pique-nique**.
- L'après-midi, les trois groupes d'élèves sont partis à **la découverte du parc**, de sa faune et de sa flore avant de reprendre le chemin de l'école.

Hommage

C'est avec une grande tristesse que les élus de Notre-Dame-de-Mésage ont appris le décès de Yolande Adobati le mardi 21 mars 2023, à l'âge de 84 ans. Elle fut maire de la commune de 2001 à 2008.

Née Yolande Tavernier dans le département du Nord, elle était mère de deux enfants. Cadre de santé au CHU, c'était une personne avec le cœur sur la main et très humaniste. Durant son mandat, elle a dû faire face au terrible accident du car de pèlerins polonais dans la descente de Laffrey en juillet 2007.

Elle est à l'origine de l'implantation du city stade, des gros travaux de la consolidation de l'école de la Romanche et de la sécurisation du ruisseau du Rif avec le doublement des réseaux eaux usées, eaux pluviales.

Toute l'équipe municipale se joint à la tristesse de la famille.

Securisation RN85 - Carrefour St Sauveur Des mésageois manifestent!

Samedi 17 juin dernier, des habitants de Notre Dame de Mésage ont manifesté devant la Mairie de Notre Dame de Mésage et jusqu'à la RN85 pour exprimer leur mécontentement concernant le projet de sécurisation du carrefour Saint Sauveur avec la RN85. Une soixantaine de personnes se sont mobilisées.

Le Maire Jérôme Buisson ne pouvant être présent était représenté par son adjointe Myriam Théodoresco. Etaient également présents Mr Christian Masnada, Maire de Saint Pierre de Mésage, ainsi que Mr Gilles Strappazon, Conseiller départemental. Ce dernier a de nouveau évoqué la dangerosité de la RN85, les difficultés pour faire avancer le projet global d'aménagement, la nécessité d'agir rapidement.

Le cortège, initialement réuni devant la Mairie, s'est dirigé jusqu'au carrefour Saint Sauveur en passant par la montée de l'église Sainte Marie.

Tout s'est déroulé dans le calme et nous remercions les gendarmes de Vizille et la DIR-Med, qui ont encadré et sécurisé le cortège, pour leur action et leur professionnalisme.

Nous remercions également les élus pour leur présence et leur soutien.

Le collectif « Sécurisation carrefour RN 85/St Sauveur NDM »





Attention aux fortes chaleurs !

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous faire inscrire sur le registre de la mairie pour bénéficier d'une aide en cas de canicule : 04 76 68 07 33 / mairie.ndmessage@wanadoo.fr

Pensez à boire beaucoup d'eau, à ne pas sortir aux heures les plus chaudes, et à maintenir votre habitation à l'abri de la chaleur.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous le corps



Fermez les volets et fenêtres



Privilégiez les activités douces



Mangez frais et équilibré



Évitez l'alcool



Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



Entretien de la végétation

La Municipalité est souvent interpellée au sujet de l'entretien de la végétation. Il est indéniable que nous habitons une commune rurale, dans un milieu à majorité naturel et où la végétation pousse de toute part. Nous disposons d'un seul agent et les finances sur l'entretien ne sont pas infinies. **L'agent communal fait son possible tout au long de l'année, en particulier sur la période printanière, intervient dans le maximum d'endroits à vocation d'intérêt général, sur les secteurs prioritaires et pour les questions de sécurité.** Il ne peut pas tout faire. **Nous faisons donc appel à votre indulgence.**

En outre, nous invitons vraiment les habitants à participer au nettoyage, désherbage, ramassage de feuilles sur les grilles, défrichage à proximité de leur habitation.



C'est pour le bien de tous...

La commune ne pourra jamais tout faire.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre aide, même occasionnellement.

Moustique tigre- agissons pour un été plus tranquille

Le moustique tigre est implanté dans notre commune.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis contaminer une autre personne.

Portrait-robot du moustique tigre

Taille : 5 millimètres environ

Apparence : Rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularités : Pique le jour / Est très vif / Vit à côté de son lieu de ponte



Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations.

La femelle pond ses œufs à l'intérieur des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre tous les 4 à 5 jours, jusqu'à 150 œufs par ponte.

Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Le moustique en Auvergne-Rhône-Alpes :

Détecté pour la première fois en 2012, le moustique tigre ne cesse de gagner du terrain : il est désormais implanté dans les 12 départements de la région. En 2022, on comptait 800 communes colonisées contre 645 en 2021. 66% des habitants de la région sont ainsi impactés par le moustique tigre.

Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous ! Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux ...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

Pour en savoir plus :

Retrouvez tous les conseils pour se protéger du moustique tigre et agir contre sa prolifération sur le site de l'ARS : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-agissons-ensemble>



Accès terrain militaire interdit

Il est rappelé aux habitants que le terrain militaire, situé en sa totalité sur la commune de Notre Dame de Mésage, est totalement interdit à tous publics sauf ayants droits, par décret ministériel n° 81-132 du 6 février 1981. Il est délimité par des panneaux « terrain militaire entrée interdite ».

Attention des contrôles pourront être effectués.



YES l'association Yes-Yoga Et Sophrologie

Pour la saison 2023-24, l'Association Yes-Yoga Et Sophrologie :

- reconduit les ateliers collectifs mensuels **les samedis de 9h30 à 12h ou à la journée (9h30-16h) à partir de 12 ans**
- répond aux demandes de **séances individuelles**, en yoga ou en sophrologie
- assure les **cours de yoga collectifs** hebdomadaires proposés par L'Agil, **les mardis de 18h30 à 20h**, en salle d'Evolution

Les pratiques et techniques proposées s'adaptent et s'intègrent facilement dans le quotidien de chacun.e. **Elles favorisent l'harmonie corps-esprit, l'apaisement du mental, la conscience de soi, la concentration, la souplesse et la résistance du corps, la circulation des énergies, l'augmentation de la capacité respiratoire et renforcent l'immunité.**

A noter dans votre agenda de rentrée :

- Samedi 16 septembre Atelier collectif Yoga et Sophrologie
- Mardi 19 septembre Reprise des Cours de Yoga (1 cours d'essai gratuit)



Oser découvrir et vivre les pratiques, c'est se rendre disponible pour prendre soin de soi, ouvrir une parenthèse pour revenir à l'essentiel, une promesse de détente et d'apaisement !

- Au plaisir de vous accompagner dans cette expérience.

**Cet été, faites-vous du bien !
Offrez-vous le temps de respirer lentement, longuement, profondément !**

Association Yes-Yoga Et Sophrologie

37 Allée du Connex

38220 Notre-Dame-de-Mésage

06 67 97 66 06

<https://yes-yoga-et-sophrologie.jimdosite.com>

Théâtre - Art de Yasmina Reza

*Chez Serge. Chez Yvan. Chez Marc.
Trois amis.*

*Un soir, l'art contemporain s'invite au cœur de cette
amitié de quinze ans.
Qui en sortira indemne ?*

Une satire de la bourgeoisie et de son langage.

Comédiens avec :

Bernard Lagarrigue
Thierry Cros
Etienne Guillemain d'Echon

Mise en scène : Florence Célrier
Décors et lumières : Bernard Faure



Durée : 1h20mn

Public : + de 11 ans

Réservation : 06 86 17 48 05

Entrée : 10 euros

Production : Rouge banane Théâtre St Egrève
<https://rouge-banane.fr/art-de-yasmina-reza/>

**Samedi 23 septembre 2023
20h00
à la Chapelle St Firmin**





Programme

6-7-8 octobre 2023

<https://festimesajoie.jimdo.free.com/>

Réservation indispensable :

festimesajoie@orange.fr
06 76 05 37 10

Chers Mésageois,

Cette année, le Festi Mésa'Joie vous propose de marquer le coup face aux changements de société qui s'opèrent et d'égayer nos quotidiens.

Son édition aux premiers frimas de l'automne réchauffera les coeurs et les âmes avec un beau programme.

Votre participation se fera en nature cette année : nous vous proposons d'apporter, chacun, 2kg de produits d'hygiène en priorité ou de denrées non périssables.

Les dons seront reversés à l'association le « Secours Populaire » de Vizille avec la collaboration des organisateurs et des artistes.

Pour ceux qui le souhaitent, un pot de l'amitié sera offert à l'issue de chacun des spectacles afin de prendre le temps d'échanger.

Venez vous faire du bien !

La fine équipe

**Vendredi
6 octobre
20h**



Chez Marie Laurence Chatelain
20 chemin des Vignes, Saint Pierre de Mésage



CONCERT - Brel, Barbara, Brassens

Par Isabelle Chevallier, André Bourrillon
& Laurent Berger

Barbara, Brassens, Brel, trois artistes essentiels qui ont marqué notre culture, notre mémoire collective; trois personnalités unanimement reconnues; mais trois répertoires encore et toujours à redécouvrir ! Chacun de leur côté, Isabelle Chevallier, André Bourrillon et Laurent Berger faisaient vivre leurs chansons pour dire leur Barbara, leur Brassens, leur Brel. Jusqu'au jour où ils eurent l'envie de les faire se rencontrer avec intensité, pudeur et bonhomie.

C'est à ce rendez-vous qu'ils nous convient, tous trois s'appropriant respectueusement chaque chanson ou se les partageant entre eux pour notre plus grand plaisir !

**Samedi
7 octobre
20h**



Chez Camille et Patricia Cuoq
37 allée du Connex, Notre Dame de Mésage



CANTAR - Poésie et Musique

Par Geneviève Atten et Marianne Delmas

La guitare accompagne bien la poésie et la voix. Dans un duo intimiste, Geneviève Atten récitante et Marianne Delmas guitariste ont mis en scène deux poètes espagnols, Miguel Hernandez et Federico Garcia Lorca, tous deux enracinés dans leur terre et leur culture. Aujourd'hui, elles veulent raviver leurs voix tant par leurs poèmes qu'à travers des textes d'anciennes chansons populaires andalouses, recueillies et harmonisées par Federico Garcia Lorca. / Nana flamenca de Pedro Soler. Preludios Epigramaticos de Leo Brouwer. / Canciones Españolas Antiguas recueillies et harmonisées par Federico Garcia Lorca. / Transcription pour la guitare par Ramon Cueto.

**Dimanche
8 octobre
17h**



À la Chapelle Saint Firmin
Notre Dame de Mésage



CONFÉRENCE - Comment se protéger d'un coup de foudre ?

Par Pierre Batteux

Il ne s'agit pas là d'une conférence sur les peines de cœur mais bel et bien sur les mystères des éclairs qui zèbrent le ciel en cas d'orage.

Venez participer au quiz géant pour en apprendre un peu plus sur ce phénomène naturel puissant et comment s'en protéger, en randonnée comme à la maison, avec un passionné d'électricité.

Suivi de



À la Chapelle Saint Firmin
Notre Dame de Mésage



THÉÂTRE D'IMPROVISATION

Par la Compagnie Les Quand Mêmes

"Tout remonte à 2009, en terrasse d'un café grenoblois, lorsqu'un groupe d'amis improvisateurs décide de fonder une troupe. Les Quand Mêmes étaient nés.

Une volonté : que chaque spectacle soit unique avec différents formats tous plus originaux les uns des autres !"



Vous avez envie de participer à l'animation de votre commune ?

Le Comité des Fêtes vous invite à rejoindre sa joyeuse équipe. Convivialité, créativité et fous rires sont au rendez-vous ! Rejoignez-nous, le Comité a besoin de vous pour continuer à organiser des événements festifs pour les habitants de la commune.

☆ Ecrivez-nous à comitedesfetesndm@outlook.fr ! ☆



Le domaine de Cornage



nouvel ouvrage où l'histoire locale s'entrecroise avec l'histoire de France

à paraître en 2023 aux éditions des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois

par *Gilles Rey* et *Gérard Mingat*

un livre de 212 pages, richement documenté, au prix de 25 € en souscription

Ce livre est le fruit de recherches de plusieurs années de la part des auteurs. Il fait revivre cinq siècles d'histoire d'un beau domaine agricole, de sa maison forte, puis de son château et des grandes familles qui en furent propriétaires, de Lesdiguières à nos jours.

Les événements marquants de ces cinq siècles et surtout la situation des personnages qui vécurent à Cornage sont mis en lumière grâce à l'analyse de l'histoire locale, de l'histoire de France et de leurs répercussions. La dernière famille ayant habité au château de Cornage fut celle des comtes Greyfié de Bellecombe, d'origine savoyarde. Mais l'histoire récente réserve au lecteur bien des surprises, jusqu'à celle de "Le Repère", l'hôtel-restaurant bien connu des Vizillois.

S O U S C R I P T I O N Le domaine de Cornage

adresser la commande à : **Les Amis de l'Histoire du Pays Vizillois**, 325, rue de la République, 38220 Vizille

nom prénom

adresse

.....

e-mail tél.

nombre d'exemplaires x 25 € = € + 10 € (si frais de port) = €

mode de règlement (chèque à l'ordre des Amis de l'Histoire du Pays Vizillois) :

☐ espèces ou ☐ chèque n° banque

date signature



A partir du 1er juillet, 13 communes concernées par la Zone à faibles émissions (ZFE)

Afin d'améliorer la qualité de l'air et de répondre aux obligations de la loi Climat et Résilience et du plan de protection de l'atmosphère, une Zone à faibles émissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues à moteur sera mise en application le **1er juillet 2023** dans 13 communes de la Métropole grenobloise. Les voitures particulières et les deux-roues motorisés « non classés » et Crit'Air 5 ne pourront plus circuler à partir du 1er juillet 2023, les Crit'Air 4 à partir du 1er janvier 2024 et les Crit'Air 3 à partir du 1er janvier 2025.



Afin de répondre aux inquiétudes exprimées par les habitants fin 2022, à l'occasion de la concertation volontaire, et de prendre en compte les résultats des études des impacts socio-économiques, la Métropole et les communes ont fait le choix de **conditions de mise en application marquées par un cadre réglementaire flexible** (une ZFE non permanente qui offre différentes dérogations ciblées et des axes de circulation exemptés) et un accompagnement conséquent fondé sur des parcours d'aides diversifiés, adaptés au niveau de revenus des foyers, et prioritairement orientés vers le changement de pratiques de mobilité.

Vous pouvez retrouver toutes les informations, les accompagnements concernant la ZFE sur le site de la Métropole <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/647-circuler-dans-la-zone-a-faibles-emissions-zfe.htm>

[grenoblealpesmetropole.fr/133-la-zfe-pour-les-voitures-particulieres.htm](https://www.grenoblealpesmetropole.fr/133-la-zfe-pour-les-voitures-particulieres.htm)

La ZFE pour les voitures particulières

À partir du 1er juillet 2023, une Zone à faibles émissions (ZFE) sera mise en place dans 13 communes de la métropole grenobloise pour les voitures particulières, conformément à la loi.



L'essentiel à retenir

- Après avoir instauré [une Zone à faibles émissions \(ZFE\) pour les véhicules utilitaires et poids lourds](#), Grenoble Alpes Métropole va mettre en place progressivement une ZFE pour les voitures particulières.
- Une consultation réglementaire se tient jusqu'au 17 mai 2023 pour le grand public et jusqu'au 5 juin 2023 pour les personnes publiques, après une 1^{ère} consultation volontaire organisée à l'initiative de la Métropole fin 2022.
- À compter du 1er juillet 2023, les véhicules classés Crit'Air 5 ne pourront plus circuler dans les 13 communes de la métropole grenobloise faisant partie de cette ZFE.
- Pensez d'ores et déjà à [commander votre vignette Crit'Air en ligne](#), elle est obligatoire pour tout véhicule motorisé (voiture, utilitaire, camions, scooter...) circulant dans la ZFE.

La ZFE sera mise en place dans 13 communes de la métropole grenobloise : Echirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset et Seyssins.

Essai gratuit d'un vélo à assistance électrique !

ENVIE DE TESTER UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ? MVÉLO+ VOUS OFFRE UN MOIS GRATUIT

**RDV le 20 juillet à 17h
à Notre Dame de Mésage**

Inscrivez-vous vite
(en scannant le QR code ci-dessous
ou sur www.veloplus-m.fr), offre
réservée aux 8 premiers inscrits



Venez récupérer votre vélo électrique le 20 juillet, à 17h,
sur la place de la Mairie à Notre Dame de Mésage.
À l'issue du test, Mvélo+ peut vous conseiller dans l'achat
de votre propre vélo électrique.



Le formulaire d'inscription est disponible en scannant le QR code de l'affiche ou en suivant ce lien :

https://portail.cykleo.fr/Mveloplus/presentation?t=essayer_un_vae

L'inscription via le formulaire dédié est obligatoire et doit être faite avant le 14 juillet, passé ce délai il ne sera plus possible de s'inscrire.

Attention, Mvélo+ ne sera pas maintenu si moins de 3 personnes sont inscrites.

Réserver un broyeur à végétaux



**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**



Broyez du vert ! ON VOUS PRÊTE LE BROYEUR

POURQUOI BROYER SES DÉCHETS VERTS ?

- Éviter les trajets en déchèterie.
- Utiliser son broyat en paillage, limiter l'arrosage, le désherbage et enrichir le sol.
- Améliorer son compost en ajoutant le broyat.

**Facile
et gratuit**



RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :



Grenoble-Alpes Métropole et la commune mettent gratuitement à la disposition des habitants de Notre Dame de Mésage un broyeur à végétaux pour vous aider à réduire vos déchets verts.

Le broyeur mis à disposition sur la commune est un broyeur à moteur essence sur remorque pour vos gros chantiers de taille (diamètre maximum des branches = 10 cm).

Le broyeur est réservable du vendredi 07h30 au lundi 07h30.

Pour réserver : il suffit de consulter l'agenda en ligne sur le site internet de la Métropole www.grenoblealpesmetropole.fr rubriques :

- « Mes aides, mes démarches », puis :
- « Particuliers », puis :
- « Réaliser une démarche en ligne », puis :
- Choisir la rubrique « Déchets », puis :
- « Réserve de broyeur à végétaux ».

Compléter et joindre les éléments / documents demandés.

Vous avez également la possibilité de suivre le lien :
<https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/gerer-mes-dechets/reservation-de-broyeurs-a-vegetaux-v3/> mis sur le site internet de la commune www.notredamedemesage.fr

Aucune réservation ne sera faite par téléphone.

En cas de difficultés de réservation, rapprochez-vous de l'accueil de la Mairie qui pourra vous aider : 04 76 68 07 33.

Le PLUi évolue

PLUi : « le règlement de hier, ne sera pas forcément le règlement de demain » !

Le règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Grenoble Alpes Métropole évolue par des Mises à jour (4 achevées), par des Modifications simplifiées (1 achevée), des Modifications de droit commun (1 achevée et 1 en cours) et à plus long terme par une Révision (environ tous les 10 à 15 ans, ou en cas de forte nécessité).

La Métropole est compétente en matière de document d'urbanisme mais la commune reste compétente pour la délivrance des autorisations du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable...).

Plusieurs raisons à ces évolutions du PLUi :

pour corriger certaines erreurs mineures, pour évoluer face aux retours des pétitionnaires ou des instructeurs lors de la rencontre de cas particulier en fonctions des demandes, pour s'adapter aux nouvelles lois (Climat et Résilience), pour s'adapter aux nouvelles directives du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document d'urbanisme, qui à l'échelle d'un territoire de projet ou bassin de vie détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement d'un territoire. Les évolutions du PLUi peuvent se traduire par : le calcul des superficies de Pleines Terres, les zones perméabilisées, les règlements de clôtures, le nombre d'annexes autorisées sur une parcelle etc... **Pour ces raisons, nous vous invitons fortement à consulter le site du PLUi de Grenoble Alpes Métropole pour la préparation de vos projets, à l'adresse ci-dessous : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/159-plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui.htm>**

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

grenoblealpesmetropole.fr/159-plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui.htm

M'informer sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal définit les règles de construction et d'occupation des sols sur le territoire métropolitain.



Qu'est-ce que le PLUi ?



Les documents et la cartographie du PLUi

Cliquez ICI



Les évolutions du PLUi

Cliquez ICI

Retrouvez votre parcelle avec PLUi-Carte

Cliquez ICI

Je consulte la carte du PLUi

Cliquez ICI

GRENOBLEALPESMETROPOLE

Le PLUi en carte

PLUi

Données
informatives
et non certifiées

ACCUEIL

RECHERCHER :

- Par commune
- Par adresse
- Par numéro de parcelle (exemple : AB0010 ou AB10)

Choisissez votre commune (optionnel) :

Notre-Dame-de-Mésage

N° de Parcelle

OU AFFICHER PAR THEMATIQUE :

- > ZONAGE (A)
- > RISQUES NATURELS (B1)
- > RISQUES ANTHROPIQUES (B2)
- > PREVENTION DES POLLUTIONS (B3)
- > MIXITE FONCTIONNELLE ET COMMERCIALE (C1)
- > MIXITE SOCIALE (C2)
- > FORMES URBAINES - IMPLANTATIONS ET ENPIQUES (D1)

Contactez-nous

Plus d'informations sur le PLUi

Choisissez votre commune
ET
Entrez votre N° de parcelle

24



Cet été, profitez de la piscine de Vizille !

Profitez de la piscine municipale de Vizille. Elle est ouverte du 1^{er} juillet au 31 août, du lundi au samedi, de 11h à 14h et de 15h à 18h.

Possibilité de prendre des cours avec un maître-nageur du 1^{er} juillet au 9 août tous niveaux, pour enfants/ados/adultes (inscription sur place)

TARIFS :

Moins de 5 ans : gratuit / Moins 12 ans : 2€ / À partir de 12 ans et adultes : 3€



France services vous aide dans vos démarches

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales ...
À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

France Services Vizille :

PIMMS Médiation Isère *

1 Square Alfred Poncet

38220 Vizille

04 76 78 86 42

vizille@pimmsmediation.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, sans rendez-vous
et le jeudi de 14h à 17h (fermé le matin).

* PIMMS : Point d'information médiation multi services



Horaires de la poste pendant la période estivale

Du 3 juillet au 26 août, les horaires seront les suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le samedi de 9h à 12h

Reprise des horaires habituels
à compter du 28 août.





Opération tranquillité vacances

Durant la période estivale, les gendarmes de la Brigade Territoriale de VIZILLE vont redoubler leurs efforts et concentrer leur action sur la prévention des cambriolages et des vols dans les véhicules.

A cet effet, ils souhaitent rappeler quelques règles élémentaires de sécurité

PREVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES :

- Fermez et verrouillez toutes vos portes et fenêtres même pour une absence de courte durée.
- La nuit, même lorsque vous êtes présents à votre domicile, prenez soin de fermer et verrouiller le portail de votre propriété et de votre garage, mais aussi les portes et fenêtres de votre habitation. Si vous laissez une fenêtre ouverte, pensez à fermer les volets
- Changez immédiatement vos serrures en cas de perte ou de vol de vos clés. Posez ou faites poser vos serrures en évitant de laisser dépasser le canon à l'extérieur et fixez solidement la gâche.
- Ne cachez pas vos clés sous un paillason ou sous un pot de fleurs.
- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent même dans les cachettes que vous pensez introuvables.
- Ne laissez jamais des objets de valeurs, de l'argent, des bijoux, des chèquiers dans un logement inoccupé. Mettez-les à l'abri dans un coffre à la banque ou chez un membre de votre famille.
- Photographiez vos bijoux, tableaux, meubles de style et objets d'art. Conservez les factures.
- Notez soigneusement sur un document que vous conserverez dans un endroit sûr, les caractéristiques de vos biens de valeur (matériels audio, vidéo, caméra, appareils photos, ordinateurs fixes ou portables, TV écran plat, etc.)
- Prenez garde aux faux agents EDF, faux plombiers, faux policiers. Ne laissez jamais entrer quelqu'un chez vous sans vous assurer de sa qualité. Exigez la présentation d'une carte professionnelle. En cas de doute faites appel à la Gendarmerie par le 17.
- Signalez sans délai tout mouvement suspect de personne ou de véhicule dans votre quartier. Sans vous exposer, notez les caractéristiques et l'immatriculation du véhicule utilisé.
- En cas de cambriolage, laissez les lieux en l'état et ne touchez à rien. Alerte immédiatement la Gendarmerie en composant le 17.

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.



PREVENTION CONTRE LES VOLS DE VOITURES ET LES VOLS A LA ROULOTTE

- Ne laissez pas votre véhicule sur la voie publique lorsque vous disposez d'un garage.
- Ne laissez jamais des objets de valeur dans votre véhicule, ni les papiers (permis de conduire, carte grise, assurance)
- Même pour un arrêt bref ne laissez jamais la clé sur le contact.
- Pour vous prémunir des "car jacking" retirez systématiquement les clés du contact en cas d'accrochage avec un autre véhicule.
- Pour vous prémunir des "home jacking" cachez les clés de votre véhicule en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation.
- Investissez dans un système anti-démarrage, une barre de volant ou de levier de vitesse.
- En roulant ne laissez pas votre sacoche ou votre sac à main sur les sièges. Mettez le dessous.
- En cas de vol à la roulotte ne touchez à rien. Prévenez sans délai la Gendarmerie (17).

AVANT VOTRE DEPART EN VACANCES, SENSIBILISEZ LA GENDARMERIE DE VIZILLE en renseignant le formulaire "Opération Tranquillité Vacances" (disponible sur service-public.fr) et en vous rendant au 244 avenue Pasteur à VIZILLE.

Vous pouvez également contacter la brigade de VIZILLE
au **04 76 78 98 50** ou par mail: bta.vizille@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Mairie :

Horaires d'été :

L'accueil de la Mairie sera ouvert au public les lundis, mardis et vendredis de 14h00 à 16h00 du 17 juillet au 18 août inclus.

Fermeture exceptionnelle le Lundi 14 août.

04 76 68 07 33

mairie.ndmessage@wanadoo.fr

www.notredamedemesage.fr

Les Écoles

École Maternelle : 04 76 08 31 02

École élémentaire : 04 76 68 12 85

Gendarmerie : 17



Médical :

Pompiers : 18

Urgences : 112 depuis un portable

SAMU et Centre Anti-Poison : 15
(en cas d'urgence)

Urgences Médicales : 08 10 15 33 33

Pharmacie de garde :

Servigardes vous informe par téléphone :
08 25 74 20 30 (0,15€/minute)

www.servigardes.fr

Maison Médicale de garde de Vizille :

04 76 08 47 09

- Du lundi au vendredi : 20h-23h
- Le samedi : 14h-18h et 19h-23h
- Le dimanche : 9h-12h, 14h-18h et 20h-23h

Les accès directs sont déconseillés.

Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.



Déchets :

Numéro vert concernant la collecte et la gestion des déchets :

0800 500 027

(Commande de bac pour les déchets ménagers, date de la collecte des encombrants, etc.)

Les déchèteries :

Péage du Vizille :

Rue du Maquis de l'Oisans, 38220 Vizille

Champ sur Drac :

Rue Léo Lagrange, 38560 Champ-sur-Drac

Vaulnaveys-Le-Haut :

D5E-38410 Vaulnaveys-le-Haut

Jours fériés - Collecte des ordures ménagères :

Sur la commune, le jour de la collecte des ordures ménagères est le lundi.
Lorsque le lundi est férié, la collecte se fait le lendemain, le mardi.



Voirie

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au : 0 800 500 027 ou en ligne sur le site lametro.fr

Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Pour trouver votre buraliste, flashez le QR CODE ci-contre :



Eau :

Potable et Assainissement :

Coordonnées utiles à vos démarches :

- Problèmes techniques liés à l'eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...) et souscription d'abonnement, résiliation, facturation, le centre d'appels de la Régie publique de l'eau potable de la Métropole est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 04.85.59.50.00

Informations complémentaires sur le site :

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/8-gerer-mon-eau.htm>

Les abonnés à l'eau de Notre Dame de Mésage peuvent se rendre aussi à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Pont de Claix, dans la même tranche horaire.

- Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : 04 76 98 24 27
- Problèmes techniques liés à l'assainissement : 0 800 500 048



Trésor Public :

Depuis le 1er janvier 2022, la Trésorerie de Vizille est fermée. Pour le paiement de vos factures locales, adressez-vous à la Trésorerie de Vif. Pour le paiement de vos impôts, adressez-vous au Centre des Impôts de Grenoble, rue Rhin et Danube.

Et pour le paiement de vos amendes et factures locales dotées d'un QR-Code, adressez-vous aux Tabac-Presses de Vizille.

Plus d'infos sur www.notredamedemesage.fr

Horaires du 1er avril au 31 octobre 2022 :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Péage de Vizille	Fermé	12:30 - 18:00	12:30 - 18:00	12:30 - 18:00	09:00 - 12:00 13:15 - 18:00	09:00 - 12:00 13:15 - 18:00	PROXI
Champ-sur-Drac	09:00 - 12:00 13:30 - 18:00	13:15 - 18:00	09:00 - 12:00 13:30 - 18:00	13:15 - 18:00	09:00 - 12:00 13:30 - 18:00	09:00 - 12:00 13:30 - 18:00	PROXI +
Vaulnaveys-le-Haut	08:45 - 12:00 13:00 - 18:00	08:45 - 12:00 13:00 - 18:00	08:45 - 12:00 13:00 - 18:00	08:45 - 12:00 13:00 - 18:00	08:45 - 12:00 13:00 - 18:00	08:45 - 12:00 13:00 - 18:00	MAXI

AGENDA 2023

- 16 septembre **Yes - Yoga et Sophrologie**
- 16 septembre **40 ans de l'ASNDM**
- 19 septembre **Cours collectif de yoga**
- 23 septembre **Théâtre Art de Yasmina Reza**
- 30 septembre **Fête de la bière et feu d'artifice**
- 6-7-8 octobre **Festival Festi Mesa Joie**
- 14 octobre **Fête de la science**



Application mobile de Notre-Dame-de-Mésage, encore plus d'informations à portée de pouce !

L'application smartphone CityALL permet de rester connecté avec les dernières nouvelles de notre village où que vous soyez et à chaque instant.

Depuis plusieurs mois déjà, elle vous offre un accès direct aux liens pratiques de la mairie, aux informations de la municipalité, ainsi qu'aux associations.

Au travers des notifications, vous êtes avertis des travaux à venir, des événements à ne pas rater et des récentes actualités.



N'hésitez donc plus, installez l'application mobile CityAll sur votre smartphone et connectez-vous aux informations de Notre Dame de Mésage.

Mairie - Ouverture au public

L'accueil de la Mairie sera ouvert au public
les lundis, mardis et vendredis de 14h00
à 16h00 du 17 juillet au 18 août inclus.

Fermeture exceptionnelle le Lundi 14 août.

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur le répondeur de la Mairie.

Mairie Notre-Dame-de-Mésage

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Tél. 04 76 68 07 33

Mail : mairie.ndmesage@wanadoo.fr

Web : www.notredamedemesage.fr

Communication

Pour être mieux informés, rendez-vous sur le site www.notredamedemesage.fr et téléchargez l'application **City All**.



Dépôt légal 3^{ème} trimestre 2023 - Responsable de Publication : Jérôme BUISSON / Comité de rédaction : Commission Communication / Graphisme Mise en Page : Lisa.mgm / Impression : Mairie / Tirage : 520 exemplaires